

DÉPARTEMENT du CHER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
LA CHAPELLE-HUGON
18150



☎ : 02 48 74 07 16

la-chapelle-hugon-mairie@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DU 7 JUILLET 2023

L'an 2023, le 07 Juillet à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 1^{er} Juillet 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Yves GIOT, Maire.

Présents : Mesdames, BURLIN Véronique, Mme Michèle ROUCHWARGER, SEMENCE-LOUIS Cindy.

Messieurs GIOT Jean-Yves, COURZADET Alain, GRAILLOT Guy.

Absente : BRELOT Emilie

Absente excusée : Mme MARTIN Nicole.

Absents excusé : Mr SANTINI Eddy, Mr MAZUR Jean.

Absente excusée qui donne pouvoir : Mme BIETH DREAN Michelle qui donne pouvoir à Mme Michèle ROUCHWARGER.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 26 Mai 2023.

ORDRE DU JOUR

I.DELIBERATION : TARIF BUSAGE

L'augmentation des buses PVC nous contraint à modifier les tarifs par délibération du conseil municipal afin de respecter la procédure lors de la présentation du titre de recette au Trésor Public. Lors de travaux de busage la mairie reporte aux administrés le coût d'achat. Ainsi le prix du mètre linéaire d'une buse passe à 15 euros HT soit 18 euros TTC ; donc pour 1 buse de 6m : 90 euros HT soit 108 euros TTC. A l'unanimité des présents le conseil municipal approuve.

II. DELIBERATION FONDS DE SOLIDARITE (FSL)

Dans le cadre de la convention pluriannuelle signé avec le Département du Cher nous contribuons au financement du Fonds de Solidarité Logement qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone. En 2022, 5 ménages de notre commune ont bénéficié de ces aides. Comme les années précédentes le conseil municipal décide de renouveler sa participation pour un montant de 80euros.

II. SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente une demande de subvention pour un voyage scolaire aux Etats- Unis. Cette demande est faite par Madame Corinne CHARLETTE professeur d'anglais au lycée Alain Colas de Nevers. Ce projet pour les terminales de 2023-2024 rentre dans le cadre de l'ouverture à d'autres cultures et civilisations ; parmi les élèves qui bénéficieront de ce programme figure un de nos jeunes administrés. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'attribuer 100euros.

IV. PISTE CYCLBLE CANAL DE BERRY

Dans le cadre du programme CANAL de BERRY à vélo financé par des fonds européens, la Région, le Département et le SCB (Syndicat du Canal de Berry, qui regroupe la quasi totalité des communes traversées par ce Canal), le conseil municipal doit se prononcer sur le tracé et l'aménagement proposés sur le linéaire de La Chapelle- Hugon soit 2, 8km (écluse du Marais- rue de Trézy) ; parmi les principaux points abordés :

- le partage de secteurs avec les engins agricoles notamment la traversée du canal à la prise d'eau et le chemin de la carrière renforcé en grave concassée ;
- la mise en sécurité de l'espace au niveau de l'écluse de Trezy (éboulement des deux côtés).
- Après l'exposé du projet avec dossier photos et commentaires à l'appui, le conseil municipal délibère. Suite aux questions et explications, à l'unanimité des présents les conseillers (ères) valident les orientations prises sur notre collectivité ainsi que le détail des aménagements projetés.

V. INFOS DIVERSES

❖ RELAIS TELEPHONIQUE 4G FIXE

Dossier en suspens... des questions nous sont posées par la société SYSCOM concernant une parcelle à plus de 300m de toute habitation.

❖ INFORMATIQUE

Le matériel informatique de la mairie n'est plus adapté. Ainsi, nous aurons trois nouveaux ordinateurs : un pour la secrétaire, un pour son binôme, un pour les élus, plus 1 portable. En outre un nouveau système de sauvegarde sera mis en place.

❖ ECOLE/COLLEGE

Nous avons les remerciements de nos enseignantes pour la subvention accordée à l'occasion de la sortie scolaire de fin d'année.

Nous avons obtenu le renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à quatre jours pour 3 ans à compter de la rentrée 2023.

Les professeurs du Collège Claude Debussy de La Guerche nous ont transmis une photo signée d'eux-mêmes et des jeunes sportives pour la subvention versée à l'occasion de leur participation du championnat de France UNSS de Handball minimes filles.

❖ ASSOCIATION des ANCIENS des ECOLES de GROSSOUVRE

Cette année encore cette association a sollicité notre commune pour ses activités festives du week-end du 20 août 2023. La salle des fêtes sera le théâtre de leur exposition. L'organisation prévoit 1 repas le samedi 19 à midi et 1 le soir. Deux tarifs : 1 pour les adhérents, 1 pour les non adhérents.

Le clou de cette manifestation aura lieu le dimanche 20 avec « Baptême de l'air en hélicoptère ». L'aire d'envol est prévue sur les prés rue de la maçonnerie. Avis aux amateurs.

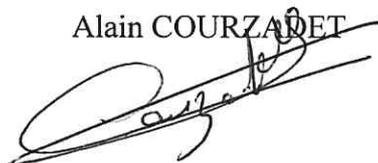
Tour de Table

- Alain COURZADET fait le point sur les travaux à envisager : aménagement de la D100 rue d'Apremont concernant l'écoulement des eaux pluviales de l'impassé de la vignonnerie à la mairie (peut-être à prioriser), mur du cimetière côté nord et rue des acacias, la fibre pour les bâtiments publics (en cours), renouvellement de l'informatique de la mairie et de l'école.
- Alain COURZADET et Cindy SEMENCE-LOUIS évoquent un point épineux : les chiens au comportement agressif, malheureusement, les exemples ne manquent pas sur la commune ; il est convenu qu'un rappel sera fait sur les précautions qui doivent observer les propriétaires de ces animaux.
- Michèle ROUCHWARGER informe que les préparatifs concernant les colis de fin d'année pour les aînés (ées) sont pour ainsi dire finalisés. Elle informe également que la communauté de commune a fourni à la mairie dans le cadre de la mutualisation les fameuses boîtes SOS qui sont à retirer au secrétariat. Ces boîtes sont destinées à contenir tous les renseignements nécessaires en cas d'hospitalisation suite à une intervention des pompiers ou des soignants ; de plus amples explications sont à voir dans le prochain bulletin communal.

Prochain conseil le 15 septembre 2023

Secrétaire de séance

Alain COURZADET



Le Maire

Jean-Yves GIOT

